

Enquêter dans un environnement racialisé (et sur les terres d'une extrême droite qui ne dit pas son nom)

Yves Lacascade

Chercheur hors statut

Institution de rattachement : Laboratoire SOPHIAPOL, Université Paris Ouest - Nanterre

(Nanterre - France)

yves.lacascade@aliceadsl.fr

Laurent Bazin a écrit dans l'introduction à l'atelier une phrase qui lui a donné son titre : « La pratique du « terrain » ethnologique est toujours un exercice politique ». J'ai cherché à savoir si, dans mon propre cas, cette affirmation se vérifiait. Autrement dit, je me suis appliqué à revisiter mes propres terrains à la lumière de cette déclaration polémique pour explorer leur dimension et leur composante « politiques ». Mes terrains ou plus exactement l'un d'entre eux, sur lequel j'ai travaillé en trois temps et à quinze ans d'intervalle, tout d'abord par le biais d'une étude financée par une municipalité (sur fonds DSQ) en 1992-1993, puis via une enquête enchaînée presque dans la foulée, cette fois seul, sans financement d'aucune sorte et dans la plus totale autonomie : d'abord entre 1994 et 1996, puis au cours de l'été 2010 et assez régulièrement depuis. Ce terrain a pour principal site un quartier paupérisé et relégué d'une petite ville désindustrialisée du Nord de la France, autrefois place forte de la sidérurgie. Je vais donc tenter un retour réflexif sur cette expérience de longue durée, toujours en cours, en analysant la façon dont cette enquête s'est déroulée et en m'appliquant à exhumer la dimension ou la composante politique de chacune de ses phases successives.

Il y a une autre phrase qui, dans la présentation de l'atelier, a grandement alimenté ma réflexion : « *Dans l'enquête ethnologique, les sujets « observés » occupent une position active et dynamique, et construisent eux-mêmes la médiation dont l'ethnologue va être chargé, et qui peut être externe (médiation entre le groupe et l'extérieur) ou interne.* » Vous allez voir que c'est partiellement ce que, pour ma part, j'ai pu vérifier, même s'il faudrait à mon sens, et de manière générale, également tenir compte de la subjectivité, de la sensibilité et de l'activité du chercheur et les réintroduire dans le processus de construction de la relation aux enquêtés pour rendre compte plus précisément de la façon dont l'enquête petit à petit s'oriente, se négocie et prend forme. Une forme et une orientation contingentes qui dépendent largement des objectifs, explicites ou maintenus dans l'ombre, que lui fixe celui qui la conduit.

Je vais, dans un premier temps, rendre compte des circonstances dans lesquelles j'ai découvert Minville (ce nom est fictif, de même que celui du quartier sur lequel l'enquête s'est focalisée, rien de ce qui suit ne relevant malheureusement de la fiction) ; analyser la commande qui nous avait été passée par le personnel municipal en charge de l'application locale de la politique de la ville ; critiquer la naïveté qui fut la nôtre au moment où nous l'avons acceptée ; en tirer sinon des conclusions, mais plus modestement des hypothèses, non seulement quant à la dimension politique de toute « commande » et de tout « contrat de recherche », notamment quand ils émanent d'une collectivité territoriale, mais sur la nécessité de prendre en compte et d'objectiver cette dimension pour l'intégrer à l'étude.

Puis j'analyserai les conséquences, pour l'enquête que je suis revenu peu après y conduire seul, de cette première phase qui s'est soldée non seulement par la rupture du contrat passé avec la ville, mais par l'établissement concomitant d'un contrat tacite, dont je tenterai de dégager les principaux ressorts, avec une partie des enquêtés.

Lorsque notre équipe de doctorants montpelliérains, en quête de financement, se rend à Minville à l'automne 1992, c'est afin de réaliser, sans réel cahier des charges, pour la commune, une « étude préparatoire à l'élaboration d'un projet culturel » destiné à contribuer à

redynamiser une ville frappée de plein fouet par la crise industrielle depuis le milieu des années 1970. Voici quelques données pour illustrer cette crise et ses conséquences locales : entre 1978 et 1987, 3707 emplois industriels - représentant 79 % des effectifs ouvriers des vingt principales usines de l'époque - ont été supprimés. En 1990, 34 % des habitants ont moins de vingt ans, le taux de chômage est de 28 % (tandis qu'il est de 11 % sur l'ensemble du territoire national), et de 38 % pour les moins de vingt-cinq ans. Cinq ans plus tard, ce taux atteint, dans la ville, 33 % et les allocataires du R.M.I sont au nombre de sept cents, soit un taux trois fois supérieur à la moyenne nationale. Sur les sept mille habitants que compte le quartier du Bois-du-Faubourg, 30 % sont allocataires du R.M.I. et 14 % sont chômeurs de longue durée.

Ce que nous ignorons cependant et que nous découvrirons une fois sur place, c'est que cette catastrophe économique a eu également de graves et profondes conséquences politiques : la montée électorale du Front National, spectaculaire depuis 1984 (13,26 % des suffrages exprimés aux élections européennes, 27,07 % à la présidentielle de 1988) et dès 1989, la défaite du P.C., qui tenait la mairie depuis deux mandats, et l'élection d'un ex dissident du P.S., qui va développer, jusqu'à aujourd'hui une politique s'apparentant à ce que je qualifierais volontiers de « racisme municipal ». Je ne peux, pour justifier cette appellation, proposer une chronique exhaustive de toutes ses décisions et déclarations, dont les plus retentissantes furent prises au cours des quatre premières années de son premier mandat. Je n'en donnerai ici que quelques exemples, anciens et plus récents :

- le 14 septembre 1990, le maire fait voter par le conseil municipal l'adhésion de la commune à l'association *France Debout* créée par Pierre Bernard, ancien maire divers droite de Montfermeil, qui rejoint par la suite le Centre Charlier, dirigé par Bernard Antony, ancien député européen F.N. et président de l'Alliance Générale contre le Racisme et pour le Respect de l'Identité Française et Chrétienne, association fondée en 1984 qui lutte notamment contre le « racisme ant Blanc » et le « racisme ant chrétien ».

- Cinq mois plus tôt, le 5 avril 1990, il avait adressé au responsable local de l'Amicale des Algériens en Europe, un courrier exigeant qu'il enjoigne ses « ressortissants » de ne plus se rassembler en certains lieux et passages commerçants du centre ville.

- Quatorze ans plus tard, preuve de la continuité de ses idées et de sa politique, il est condamné par la Cour d'Appel à cinq cents euros d'amende pour discrimination raciale et religieuse. Le maire refusait en effet de marier le samedi après-midi les couples qui, au vu de leurs patronymes, ne lui apparaissaient pas de confession catholique.

- Je ne m'attarde pas sur les préemptions systématiques de maisons sur le point d'être cédées à des familles maghrébines, le refus d'inscription de certains enfants dans les écoles maternelles et primaires, un référendum, illégal, organisé en 1992 pour vérifier l'adhésion des habitants à sa politique, les statistiques raciales établies en 1991 par le personnel du DSQ, que je n'ai découvertes qu'en 2010, mentionnant « l'origine culturelle » des élèves répertoriés respectivement en « Nord Afr. », « Portugais », « Italien », « Yougosl. », « Espagnol », « Belge », « Africain », etc.

Ce qui me semble significatif, rapporté au questionnement que nous avons collectivement décidé de mettre en œuvre aujourd'hui, c'est le fait que ces informations (du moins celles qui étaient antérieures à notre venue sur le terrain) ne nous ont été délivrées ni par l'universitaire, aujourd'hui décédé, qui pilotait notre équipe ni par le commanditaire, mais par les enquêtés eux-mêmes ou plus exactement par ceux dont nous avons rapidement compris via les recommandations de la chargée de projet DSQ que la mairie nous conseillait vivement de les exclure de l'étude. Ce sont eux qui ont notamment mis à notre disposition les bulletins municipaux dans lesquels celui-ci menait depuis trois ans une véritable campagne de propagande contre les immigrés maghrébins et leurs enfants. Eux qui nous ont fourni les coupures de presse relatant la mobilisation qu'eux-mêmes avaient organisée contre certaines

de ses décisions. Ils ont donc effectivement, pour reprendre les termes de Laurent, constitué une « médiation » essentielle entre nous-mêmes et le terrain, et nous ont contraints à réenvisager entièrement à la fois la commande qui nous était adressée et les raisons de notre présence sur place. Ces jeunes habitants gravitaient autour d'une association de quartier, émanation de l'Amicale des Algériens en Europe. La première fois que nous nous sommes rendus dans la cité, il faisait nuit, nous sommes tombés immédiatement sur eux, et avons rapidement entendu fuser : « Ici, ce n'est pas Minville, ce sont les territoires occupés ». Leur local venait d'être victime d'un incendie, ce qui renforçait encore le côté sombre de la scène. Je me souviens de leur attitude d'emblée bienveillante, quoique quelque peu condescendante, sans excès de cynisme à notre égard, malgré ce qu'ils pensaient et savaient du maire. Grâce à eux, nous avons donc découvert une donnée fondamentale du contexte minvillois : la racialisation ou du moins la tentative de racialisation des rapports sociaux à l'œuvre dans la ville depuis l'élection du nouveau maire. Par racialisation, j'entends, comme Didier Fassin (2009 et 2010), la « radicalisation de l'altérité », renforcée, dans le cas minvillois, d'une composante clairement raciste visant la délégitimation de la présence (réelle ou fantasmée) d'un certain nombre d'habitants sur le territoire de la commune. Une stratégie qui, autre fait d'importance, ne s'avouait pas ouvertement comme telle, le maire s'appliquant à siphonner la quasi-totalité des voix du Front National tout en refusant non seulement toute affiliation à ce mouvement, mais également un soutien trop explicite de sa part. (Pour avoir un ordre d'idée du poids électoral réel du Front National, aujourd'hui encore, à Minville, il suffit de comparer les scores de ce parti aux Régionales de 2010 - Marine le Pen, 23 % des voix au premier tour, 27% au second - à ceux des Municipales de 2008 : pas de candidat FN, maire sortant UMP réélu dès le premier tour avec 66 % des suffrages exprimés).

La question de la politique qui était menée à Minville, ainsi que celle de son impact sur les habitants est donc, presque du jour au lendemain, et sans que nous y soyons préparés, devenue centrale pour nous. Et cela, grâce à la « médiation » des enquêtés et, semble-t-il, en contradiction avec la commande qui nous avait initialement été adressée.

Cette situation peut paraître relativement exceptionnelle mais il n'est pas impossible qu'elle soit révélatrice d'une réalité assez largement répandue dans la France d'aujourd'hui. Ce qui pourrait nous amener à nous demander quel impact objectif ou non, conscient ou inconscient ont, sur les travaux anthropologiques actuels, la diffusion de certaines des idées de l'extrême droite française et européenne, leur reprise par certains partis de gouvernement, en France comme à l'étranger, et par exemple, la montée récente de l'islamophobie, patente des deux côtés de l'échiquier politique, ou encore, à une échelle plus nationale, le divorce presque systématique entre la gauche et les cités. En quoi cette évolution modifie-t-elle ou non à la fois la construction de leurs objets par les ethnologues et la façon dont ils les traitent ?

Le premier devoir de l'anthropologue, dans une telle situation, me semble de clarifier le contexte, de refuser les termes dans lesquels il est présenté par ceux qui sont en position de le définir. Autrement dit, il faut pouvoir nommer le racisme et la racialisation pour s'en démarquer, personnellement en tant que chercheur, et réciproquement, s'en démarquer pour les objectiver. C'est ainsi que, pour ma part, j'interprète aujourd'hui rétrospectivement la commande qui nous fut adressée par la municipalité de Minville, en des termes infiniment plus précis, que ceux, particulièrement vagues, qui nous furent proposés à l'époque. À mon sens, l'intention des commanditaires était en réalité de nous amener à collaborer à l'élaboration d'une vision nouvelle de la ville, valorisant son passé préindustriel et rural, renouant avec lui, et susceptible par exemple de favoriser le développement du tourisme dans cette bourgade insérée dans l'un des rares « poumons verts » de la région. Mais cette stratégie de reconversion économique, outre qu'elle apparut rapidement impossible à réaliser avait, en elle-même, une dimension politique évidente. Non seulement elle était passéiste voire réactionnaire, tout entière tournée vers les siècles écoulés, vers la réhabilitation d'un passé

largement imaginaire et d'un patrimoine historique ancien indigent sinon inexistant, mais elle supposait un double déni : le déni du passé ouvrier de la ville et celui de la place qu'y ont tenue les immigrés. Dès lors, on peut comprendre pourquoi la municipalité a fait appel, au milieu des années 1990, à des apprentis anthropologues et pourquoi elle a choisi cette discipline, l'anthropologie, de préférence à une autre : celle-ci lui a sans doute semblé la plus à même, en l'aidant à réhabiliter une période révolue et préindustrielle de l'histoire de Minville, de procurer une légitimité et une caution scientifiques à un programme politique dont la dimension culturelle (on pourrait tout aussi bien dire, en inversant les termes : à un programme culturel dont la dimension politique) apparaît alors en toute clarté et qui peut brièvement être résumée ainsi : consécutivement à la faillite de l'industrie (et des projets politiques qui l'accompagnaient), exercer un droit d'inventaire non seulement des coûts et des bénéfices de l'industrialisation, mais de l'une de ses conséquences : l'immigration ; refermer la parenthèse de l'industrie, de l'immigration et de l'ouvriérisme de la commune, rendre cette période responsable du déclin qu'elle connaissait alors (et qu'elle connaît toujours aujourd'hui), interpréter la présence des immigrés non européens et de leurs enfants non seulement comme l'une des manifestations de ce déclin, mais comme l'une de ses causes, les immigrés et leurs enfants étant présentés comme occasionnant des troubles à l'ordre public, grevant le budget social de la commune, contribuant à sa dépréciation, à sa stigmatisation, à sa crise et à son désarroi identitaires, etc. Bref, officiellement pour aider la ville à sortir de la faillite économique et sociale dans laquelle elle avait été précipitée, procéder à une révision générale de l'histoire locale et montrer que devait être reconsidérée et revue à la baisse la légitimité de la présence des migrants et de leurs enfants sur le sol communal. Ou, pour le dire autrement et en des termes crus, donner une consistance et une épaisseur scientifique à une notion dont nous avons été surpris de constater qu'elle avait contaminé aussi bien le lexique des partisans du maire que celui de ses opposants : celle, quelque peu ridicule il faut bien le reconnaître, mais usitée sur place avec le plus grand sérieux, de « Minvillois de souche ». Le déclin et même l'origine du déclin n'étant pas pour l'équipe municipale de nature exclusivement économique et sociale, mais inséparablement morale et culturelle ; les anthropologues étant, pour leur part, en charge du volet moral et culturel, et donc fondamentalement politique, du redressement. Notre rôle, bien évidemment jamais explicitement présenté comme tel, était donc d'exhumer cette souche culturelle, identitaire, ethnique, et pourquoi pas, raciale et d'en déterminer les soubassements historiques. De l'exhumer pour montrer qu'elle était antérieure à l'industrialisation - cette période révolue et désormais haïssable de l'histoire de Minville - et qu'elle y avait survécu. Voilà donc, naïvement et sans le savoir, l'entreprise à laquelle nous étions voués et à laquelle nous avons, dans un premier temps, et à notre insu, accepté de collaborer. Avant de la refuser, non sans fracas et avec une détermination sans faille, propre à restaurer un honneur et une dignité, à nos propres yeux, passablement mis à mal.

Autre point que je voudrais souligner : à dater de ma rencontre avec l'association qui a favorisé mon implantation dans la cité, je n'ai cessé de me demander pourquoi ses responsables ou ses membres n'avaient jamais monté une liste pour affronter le maire sur son propre fief : le terrain électoral. Et je crois avoir aujourd'hui une hypothèse à proposer : il semble que la racialisation dont ils ont fait l'objet de la part de celui-ci, comme d'ailleurs la totalité des fils et filles d'immigrés algériens et marocains de la commune, ait largement contribué à les décrédibiliser à leurs propres yeux. Aujourd'hui encore, ils sont en effet à peu près convaincus que la candidature de l'un des leurs passerait nécessairement pour une candidature communautaire, voire ethnique et donc non pas partisane mais strictement clientéliste. Ils contribuent donc eux-mêmes à la disqualification que le maire leur inflige en acceptant sa lecture de la situation minvilloise et en s'inscrivant dans une logique et un jeu que lui-même tend à définir et à imposer. Il y a donc lieu, me semble-t-il, de s'interroger sur

les bénéfiques qu'il y a, pour un élu local, dans la France contemporaine, à raciaiser le débat et ses adversaires, ces bénéfiques pouvant peut-être en eux-mêmes en partie expliquer le succès, localement ou nationalement, de ce type de thèses et de stratégies. La racialisation des adversaires politiques ayant pour effet, paradoxalement, non de politiser mais de dépolitiser le débat et d'affaiblir durablement toute opposition politique en discréditant une fraction de l'électorat et la totalité de ses représentants, porte-parole ou leaders éventuels. La racialisation serait donc une stratégie électoralement payante, du moins pour les représentants de la « race » majoritaire, quoique infiniment plus risquée pour les minoritaires.

Alors, « la pratique du « terrain » ethnologique est-elle toujours un exercice politique » ?

Oui, sans doute, dans la mesure où la dimension politique ne saurait être exclue ni des relations que les enquêtés entretiennent avec leur propre environnement, ni de celles que l'enquêteur entretient à la fois avec cet environnement et avec eux.

Quant aux enquêtés, quelle part prennent-ils au déroulement même de l'enquête, voire à la construction de son objet ? Dans le cas de la recherche que j'ai conduite à Minville, la rencontre avec la fraction racialisée de la population a effectivement été décisive et fondamentale : non seulement ils nous ont informés d'un aspect essentiel de la réalité et du contexte minvillois mais ils m'ont, ce faisant, offert sur un plateau des questions qui, à elles seules, justifiaient mon retour sur le terrain, et donc la poursuite puis la reprise, quinze ans plus tard, de l'enquête. Parmi celles-ci : quelles conséquences un tel processus de racialisation a-t-il eu à court terme sur le quotidien et, à moyen terme, sur l'avenir des fils (et filles) de travailleurs immigrés algériens ? Comment prendre sa vie en mains lorsqu'on est fils ou fille de travailleur immigré maghrébin dans un environnement racialisé, compte tenu, de plus, des échecs du « mouvement Beur » et, plus localement, de celui de l'éphémère mouvement de protestation contre le maire ? Faut-il voir un effet et une conséquence de cette racialisation dans le choix massif que semblent, depuis, avoir fait ceux qui avaient entre vingt et trente ans en 1996, de choisir pour épouse non une autochtone, éventuellement fille d'immigrés, mais de plus en plus systématiquement une Algérienne d'Algérie ? Cette racialisation est-elle éventuellement revendiquée et assumée par ceux auxquels elle est imposée ? Quel rôle a-t-elle joué dans la reprise en mains, par ces derniers, de leurs destins individuels, professionnels et matrimoniaux, et dans le processus de « reconquête de soi » qui a succédé aux années d'enlèvement dans le chômage de longue durée, dans la disqualification sociale et dans la galère ? Telles sont les questions sur lesquelles je travaille aujourd'hui en profitant de la profondeur de champ que m'offrent à la fois le retour sur le terrain quinze ans plus tard et l'analyse, parfois co-construite avec les enquêtés, de l'évolution de leurs trajectoires sur une longue durée.

Références bibliographiques

FASSIN, D. et FASSIN É., (dir) (2009) : *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte.

FASSIN, D. (dir) (2010) : *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La découverte.